

## RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

-• Toute correspondance concernant la Société Médico-Psychologique doit être adressée au Secrétaire Général :

Professeur Jean-François ALLILAIRE  
Service de Psychiatrie  
Hôpital de la Salpêtrière  
47, Boulevard de l'Hôpital  
75013 - PARIS

-• Tout courrier relatif à la comptabilité ainsi que tout changement d'adresse doivent être directement adressés au Trésorier-Archiviste **Philippe CLÉRY-MELIN**, par l'intermédiaire de la secrétaire administrative :

Jacqueline Parant  
14-16, Avenue Robert Schuman  
92100 - BOULOGNE  
é-mail : parant.jacqueline@noos.fr

-• Toute correspondance concernant les Annales Médico-Psychologiques, et plus particulièrement les mémoires, doit être adressée au Rédacteur en chef le **Professeur Jean-François ALLILAIRE**, par l'intermédiaire de la secrétaire de rédaction :

Jacqueline Parant  
(adresse ci-dessus)

-• Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat administratif, Mme Jacqueline Parant.

Pour la publication des communications et des séances de la Société dans les Annales,  
• les propositions de communications doivent être adressées au Secrétaire Général, sous la forme d'un résumé standardisé, au moins un mois et demi à l'avance ;

• les textes doivent être remis en séance au Secrétaire Général, sous la forme d'un texte dactylographié (8 à 10 pages de 25 lignes par page, double interligne, à marge de 5 centimètres à gauche) avec résumés, mots-clés et titres en français et en anglais, et la disquette informatique-support ;

• la publication des communications se fera sous forme intégrale ou résumée, avec la discussion, sur décision du Comité de Lecture des Annales.

-• Les auteurs des communications sont priés de signaler en début de séance s'ils souhaitent projeter des films, des diapositives et/ou des transparents.

# Société Médico-Psychologique



Fondée en 1852

(Reconnue d'utilité publique en 1867)  
<http://www.smp.asso.fr>

Paris, le 20 avril 2010

Mon cher collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre attention que la Société Médico-Psychologique tiendra sa réunion thématique le lundi 17 mai 2010, à partir de **9 heures précises**, dans le grand amphithéâtre de la CMME : Clinique des Maladies mentales et de l'Encéphale (Pr Frédéric Rouillon), 100, rue de la Santé, 75674 Paris Cedex 14. Le thème en est : **Le handicap psychique : un défi pour les usagers et les professionnels.**

Je souhaite vivement votre participation à cette séance qui est publique, ouverte à tous les professionnels de santé et sans droit d'inscription.

Veillez agréer, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire Général  
Professeur Jean-François ALLILAIRE

Hôpital de la Salpêtrière  
47, Boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS  
tél. 01 42 16 12 31 - fax. 01 42 16 12 36  
é-mail : [jf.allilaire@psl.ap-hop-paris.fr](mailto:jf.allilaire@psl.ap-hop-paris.fr)  
[sg@smp.asso.fr](mailto:sg@smp.asso.fr)

## Prochaines séances de la Société Médico-Psychologique

**Lundi 21 juin 2010**

Séance thématique : La phénoménologie

**Lundi 27 septembre 2010**

Séance thématique : Les émotions



Grand amphithéâtre de la CMME - 100, rue de la Santé - 75014 Paris

**Séance du lundi 17 mai 2010**

Communication du secrétaire général, le Professeur Jean-François ALLILAIRE

**HANDICAP PSYCHIQUE : UN DÉFI POUR LES  
USAGERS ET LES PROFESSIONNELS**

**COMMUNICATIONS**

9 heures – Présidence : Mme Delphine MOREAU, Dr Patrice VAN AMERONGEN

1. Martine BARRÈS (Paris) – La notion de handicap psychique au travers des lois et politiques publiques.
2. François CHAPIREAU (Antony) – Le handicap psychique : cloisonnement pour qui ? Partenariat pour qui ?
3. Bruno FALISSARD (Paris) – Évaluation du handicap psychique.
4. Jean-Yves BAREYRE (Paris) – Connaître le handicap d'origine psychique : une triple expertise.
5. Christine PASSERIEUX (Versailles) – Contribution de la psychopathologie cognitive à une évaluation partenariale du handicap psychique.
6. Delphine MOREAU (Paris) – Folie, maladie mentale, handicap psychique : les catégorisations entre qualifications ordinaires d'une situation et opérateurs de la prise en charge.

*12 h 30 – Buffet*

Reprise des travaux à 14 heures – Présidence : Mme H. DAVTIAN, Dr P. VAN AMERONGEN

1. Alain MERCUEL (Paris) – Handicap psychique et précarité.
2. Hélène DAVTIAN (Paris) – Le handicap psychique et son retentissement sur la fratrie.
3. Jean-Jacques BONAMOUR DU TARTRE (Saint-Germain-en-Laye) – La notion de handicap psychique comme analyseur des mots de la psychiatrie.
4. Jean LAVIOLE (Le Vésinet) – Le groupe de grands-parents. Une approche familiale du handicap psychique.
5. Philippe CLÉRY-MELIN (Garches) – La prise en charge des personnes en situation de handicap psychique à l'heure des coopérations.

Synthèse et conclusions par les présidents de séance.